

S.O.S. entreprises en difficulté

Le naufrage des sociétés en difficulté n'est pas une fatalité. En Savoie, une trentaine d'entreprises se mobilisent et mettent en place un nouveau dispositif d'accompagnement des entrepreneurs.

Méfiances et craintes envers l'environnement judiciaire, méconnaissance des solutions juridiques existantes, honte et sentiment d'échec... font que le chef d'une entreprise en difficulté a malheureusement tendance à se replier sur lui-même. C'est pourquoi **un comité d'Entr'aide, composé uniquement de chefs d'entreprise qui ont eux même traversés une mauvaise passe, a été créé.**

Sa mission: accueillir, écouter et informer en toute confidentialité et gratuitement le dirigeant en difficulté et l'orienter vers les dispositifs de prévention.

D'autres outils ont aussi été mis en place, comme la trousse d'urgence, décrivant les symptômes susceptibles de faire basculer l'entreprise dans le rouge. L'objectif est de permettre au chef d'entreprise, si les difficultés persistent, à utiliser les procédures amiables et confidentielles du mandat ad hoc et de la conciliation.

Cette démarche collective a débouché sur la création d'une association « Ensemble pour la Sauvegarde des entreprises en difficulté », dont l'objectif sera aussi, au delà de la prévention, d'aider le dirigeant à rebondir, après un « dépôt de bilan ».

 **Comité Entr'aide**



Des chefs d'entreprise
sont à votre écoute | 0 800 800 130

En savoir +
Comité d'Entr'aide
tél. 0 800 800 130